

PUBLICATION LE 03 avril 2019

Niveau de publication choisie : Site internet de l'acheteur et Portail Marches-Publics.info

PASSERELLE XML

Cet avis sera transmis au format XML aux supports suivant :
Marchés Online

AVIS

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

VILLE DE L'ISLE SUR LA SORGUE

M. Pierre GONZALVEZ - Monsieur le Maire

Hôtel de Ville

service de la commande publique

rue Carnot

BP 50038 - 84800 Isle sur la Sorgue

Tél : 04 90 38 79 72

 **Correspondre avec l'Acheteur**

L'avis implique un marché public.

Objet	Travaux de menuiseries intérieures et extérieures Ecole Mourna A et B et Ecole du Centre		
Référence	MP19-08		
Type de marché	Travaux		
Mode	Procédure adaptée		
Code NUTS	FRL06		
DESCRIPTION	Remplacement et rénovation de menuiseries intérieures de l'école Mourna A et B et de fenêtres à l'école du Centre de la commune de L'Isle sur la Sorgue.		
Forme	Prestation divisée en lots : Oui Possibilité de présenter une offre pour un ou plusieurs lots Les variantes sont refusées		
Quantité ou étendue	Les prestations sont réparties dans des lots définis comme suit : Lot n°1 : menuiseries intérieures Ecole Mourna A et B Lot n°2 : menuiseries aluminium extérieures Ecole du centre		
Options	Oui Prestations supplémentaires éventuelles: lot n°1 menuiseries intérieures Ecole Mourna A et B : Bloc porte CF tierce sans serrure : 6 unités Bloc porte CF 204 x 93 poussant gauche sans serrure : 3 unités lot n°2 menuiseries aluminium extérieures Ecole du Centre : Remplacement de 2 fenêtres 3 vantaux (côté Jardinnet intérieur) en bois par des menuiseries aluminiums.		
Lots	Libellé	Estimé € HT	Mini € HT Maxi € HT
N° 1	menuiseries intérieures Ecole Mourna A et B Description : La commune souhaite finaliser en 2019 le remplacement des anciens blocs porte, ainsi qu'une uniformisation technique (caractéristique de résistance au feu, 1 seul clef commune à toutes les portes à serrure...) et esthétique de ces menuiseries. Elle souhaite également, par sécurité et commodité, que les portes inter classes n'aient pas de serrure et que		

les poignées de porte soient munies d'un cylindre de type « s'entrouvant » (1 seule clef pour toutes les serrures).

Durée à compter du 08/07/19 et jusqu'au 20/07/19

Informations complémentaires : les délais d'exécution n'incluent pas la période de préparation. La période de préparation court à compter de la notification du marché à son titulaire jusqu'au commencement d'exécution mentionné ci-dessus.

- N° 2 menuiseries aluminium extérieures Ecole du centre
- Description : La commune souhaite finaliser en 2019 le remplacement des anciens blocs fenêtre en bois côté rue de la truite, ainsi qu'une uniformisation technique et esthétique de ces menuiseries.
- Durée à compter du 08/07/19 et jusqu'au 13/07/19
- Informations complémentaires : les délais d'exécution n'incluent pas la période de préparation. La période de préparation court à compter de la notification du marché à son titulaire jusqu'au commencement d'exécution mentionné ci-dessus.

Conditions relatives au contrat

- Cautionnement** Budget principal
- Forme juridique** Le pouvoir adjudicateur ne souhaite imposer aucune forme de groupement à l'attributaire du marché. Toutefois, en cas de groupement conjoint, le mandataire devra être solidaire.

Conditions de participation

Marché réservé : Non

Renseignements Correspondre avec l'Acheteur

Documents

- Règlement de consultation
- Dossier de Consultation des Entreprises

Offres

Remise des offres le **02/05/19 à 12h00** au plus tard.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Validité des offres : **120 jours** , à compter de la date limite de réception des offres.

Modalités d'ouverture des offres :

Date : le 02/05/19 à 14h00

Lieu : Mairie de L'Isle sur la Sorgue

Dépôt • Déposer un Pli dématérialisé

Renseignements complémentaires

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée.

Le présent marché est lancé selon une procédure adaptée ouverte avec possibilité de négociation.

Les variantes à l'initiative du candidat ne sont pas autorisées. L'Acheteur n'exige aucune variante.

Prestations supplémentaires éventuelles:

Concernant le lot n°1 menuiseries intérieures Ecole Mourn A et B : Bloc porte CF tierce sans serrure : 6 unités + Bloc porte CF 204 x 93 poussant gauche sans serrure : 3 unités

Concernant le lot n°2 menuiseries aluminium extérieures Ecole du Centre : Remplacement de 2 fenêtres 3 vantaux (côté Jardin intérieur) en bois par des menuiseries aluminiums.

Le diagnostic amiante, plomb sera transmis avant la date limite de remise des offres.

Le dossier de consultation des entreprises est disponible gratuitement à l'adresse électronique suivante : <http://www.marches-publics.info>

Eléments nécessaires à la sélection des candidatures pour l'ensemble des lots:

DC 1 + DC 2 ou DUME + Une déclaration sur l'honneur ; le candidat justifie qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles L.2141-1 ; L.2141-2 ; L.2141-3 ; L.2141-4 ; L.2141-5 du code de la commande publique et notamment qu'il est en règle au regard des articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés + Pouvoir de signature de la personne habilitée à engager la société + Situation de redressement judiciaire si le candidat est en redressement judiciaire.

Pour prouver sa capacité financière :

Déclarations appropriées de banques pour les sociétés nouvellement créées + Chiffre d'affaires global du candidat.

Pour prouver sa capacité technique et professionnelle :

Références des travaux exécutés au cours des trois dernières années + Effectifs moyens annuels du candidat et importance du personnel d'encadrement;

Certificats de qualifications professionnelles exigés pour les lots suivants :

lot1: Qualification 4322 Fabrication et pose de menuiserie intérieure en bois

(technicité confirmée) | Mention "RGE" souhaitée

Qualification 4323 Fabrication et pose de menuiserie intérieure en bois

(technicité supérieure) | Mention "RGE" souhaitée

lot 2 Qualification 3521 Fabrication et pose de menuiseries extérieures en aluminium (technicité courante) | Mention "RGE"souhaitée

Qualification 3522 Fabrication et pose de menuiseries extérieures

en aluminium (technicité confirmée) | Mention "RGE" souhaitée (*RGE« Reconnu Garant de l'Environnement »)

Pièces de l'offre :L'acte d'engagement (AE) par lot + La décomposition du prix global forfaitaire (DPGF) par lot + Le certificat de visite + Le mémoire technique par lot

Les critères relatifs à la candidature sont :

Garanties et capacités techniques, financières et professionnelle.

Jugement des offres :

Critères Pondération :

1- Valeur technique 70 points

2- Prix des prestations 30 points

Valeur technique 70 points :

VT Lot 1 menuiseries intérieures Ecole Mourn A et B

-VT1 : Sous critère 1 de la valeur technique : Qualité des matériels proposés - 30 points

-VT2 : Sous critère 2 de la valeur technique : Equipe dédiée et modalités de dépose et remplacement des menuiseries dans le délai global d'exécution fixé -15 points

-VT3 : Sous critère 3 de la valeur technique: Restitution des lieux -10 points

-VT4 : Sous critère 4 de la valeur technique: Durée de garantie -10 points

-VT5 : Sous critère 5 de la valeur technique: Qualité du mémoire technique

- 5 points
- VT Lot 2 menuiseries aluminium extérieures Ecole du centre
- VT1 : Sous critère 1 de la valeur technique : Qualité et performance technique -20 points
- VT2 : Sous critère 2 de la valeur technique: Esthétisme et ergonomie d'usage et d'entretien des menuiseries - 20 points
- VT3 : Sous critère 3 de la valeur technique : Equipe dédiée et modalités de dépose, de rénovation des bâtis et de remplacement des ouvrants des fenêtres dans le délai global d'exécution fixé -15 points
- VT4 : Sous critère 4 de la valeur technique: Restitution des lieux -10 points
- VT5 : Sous critère 5 de la valeur technique: Qualité du mémoire technique -5 points

La note Prix (NP) : 30 points

La visite du site est obligatoire avant la remise des offres pour les candidats ne connaissant pas les sites.

Toutes questions faisant suite à cette visite seront transmises via la plateforme dématérialisée : <http://www.marches-publics.info>

Conditions d'envoi ou de remise des plis

Les plis devront parvenir à destination avant la date et l'heure limites de réception des offres indiquées sur la page de garde du présent document.

Transmission électronique obligatoire: <http://www.marches-publics.info>

Le pli peut être doublé d'une copie de sauvegarde transmise dans les délais impartis, sur support physique électronique (CD-ROM, DVD-ROM, clé USB) ou sur support papier. C

La signature électronique des documents n'est pas exigée dans le cadre de cette consultation.

Pour tout renseignement complémentaire: demande via le profil d'acheteur du pouvoir adjudicateur, (<http://www.marches-publics.info>) au plus tard 10 jours avant la DLRO.

Marché périodique :	Non
Fonds	Le marché s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds communautaires : Non
Recours	<p>Instance chargée des procédures de recours :</p> <p>Tribunal administratif de Nîmes</p> <p>16 avenue Feuchères</p> <p>CS 88010</p> <p>30941 Nîmes Cedex 09</p> <p>Tél : 04 66 27 37 00 - Fax : 04 66 36 27 86</p> <p><u>greffe.ta-nimes@juradm.fr</u></p> <p>Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours :</p> <p>Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours :</p> <p>L'introduction des recours se fait en application du décret 2009-1456 du 27 novembre 2009 relatif aux procédures de recours applicables aux contrats de la commande publique et en référence aux articles du code de justice administrative :</p> <p>Référé pré contractuel : à introduire dès la connaissance de l'attributaire du marché et avant la signature du marché</p> <p>Référé suspension : à introduire avant la signature du marché</p> <p>Référé contractuel : au plus tard le 31ème jour suivant la date de publication de l'avis d'attribution</p> <p>Recours de pleine juridiction (Arrêt Tarn et Garonne) : à introduire 2 mois à compter des mesures de publicité appropriées (parution de l'avis d'attribution du marché)</p> <p>Recours en excès de pouvoir : à introduire 2 mois à compter de la date de notification de la décision ou de l'acte attaqué</p> <p>Envoi le 03/04/19 à la publication</p>